

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1938-1939)
Heft: 10

Artikel: Les beaux-arts à l'E.N. 1939
Autor: K.H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-625112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Kandidaten. — Candidats.

Sektion Basel :

BAUMANN Ernst, Graphiker, Basel. (Salon Bern 1936, Radierung.)

Sektion Bern :

PAEDER Karl, Architekt, Bern.

GERBER Hans, Bildhauer, Zürich. (Salon Bern 1936.)

JEGERLEHNER Hans, Maler, Grindelwald. (Salon Bern 1936, Holzschnitt.)

BAUMBERGER Robert, Maler, Bern. (Jury G.S.M.B.A. Basel 1938.)

Section de Fribourg :

COLLIARD Marcel, architecte, Fribourg.

MATTHEY Marcel, » »

ROSSET Georges, » »

Section de Genève :

FÉLIX Alfred, peintre, Carouge. (Salon Berne 1936.)

Sektion Graubünden :

WILHELM Andreas, Architekt, Chur.

Sektion Zürich :

DORNIER Marcel, Maler, Uerikon a/See. (Salon Bern 1936.)

MEYER Hans Jakob, Bildhauer, Feldmeilen. (Salon Bern 1936.)

Les beaux-arts à l'E. N. 1939.

Les portes de l'Exposition nationale suisse s'ouvriront bientôt devant le flot des nombreux visiteurs attendus. Il nous paraît donc indiqué de faire savoir de quelle manière et dans quelle mesure les beaux-arts seront représentés à l'E. N., pour autant qu'on puisse le faire aujourd'hui.

Dès le début, la direction de l'E. N. avait déclaré qu'il ne saurait être question d'une exposition des beaux-arts dans l'enceinte proprement dite de l'Exposition nationale. Par contre, l'exposition tout entière devait être « pénétrée » (durchdringt) d'œuvres des beaux-arts, c'est-à-dire que la peinture murale et la sculpture, libre et décorative, devaient être montrées dans leur application et dans leur rapport avec l'architecture. On sait que des représentants des artistes, c'était alors Righini, avaient toujours insisté pour que, à côté de cette « pénétration » en soi désirable, le tableau, la sculpture et la gravure trouvent aussi leur compte. (La gravure sera exposée au cabinet fédéral des estampes.) On aura lu d'autre part dans l'*Art suisse* (Nos 8/9. Réd.) des indications, de voix autorisée, sur l'exposition des beaux-arts qui sera organisée au Kunsthau, bien entendu dans le cadre de l'E. N. Des objections ont été élevées contre le fait que cette exposition ne sera pas organisée dans l'enceinte même de l'exposition. Nous répondrons qu'il n'y a pas une enceinte seulement, mais deux ! L'une sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite du lac de Zurich. Or, le Kunsthau est situé au centre de ces deux enceintes. L'émission des billets, la réclame, les moyens de transport feront voir clairement que les deux

expositions des beaux-arts au Kunsthaus font, en effet, partie intégrante de l'E. N.

Parmi les nombreux comités de groupes professionnels de l'E. N., il en existe un pour la peinture et la sculpture. Ce comité est composé de deux parties, le comité de sculpture et le comité de peinture, constituant ensemble le comité du groupe professionnel. Comme un tout, il n'a fonctionné que pour les ateliers d'artistes. Les peintres et les sculpteurs ont donné, dans les questions de leurs attributions, des conseils à l'E. N. pour autant que celle-ci le jugeait nécessaire. Nous faisons expressément remarquer que ces deux comités avaient voix *consultative* seulement ; les *décisions* quant aux commandes et leur exécution étaient prises par la direction de l'E. N.

Le comité de sculpture est composé de MM. Hoffmann, architecte en chef, Franz Fischer, Herter, architecte municipal, H. Haller, H. Hubacher.

Le comité de peinture, de MM. Hoffmann, architecte en chef, P. Bodmer, Aug. Giacometti, K. Hugin, Suzanne Schwob.

Le comité du groupe professionnel : K. Hugin, président, représentant de la S. P. S. A. S., Paul Bodmer, H. Herter, architecte municipal, H. Haller, H. Hubacher, O. Kappeler, W.-F. Kunz, de l'Union des artistes de Zurich, M^{me} Dr M. Gsell-Heer, présidente centrale de la Société des F. P. S. et D. et M^{me} Schär-Krause, présidente de la section de Zurich de cette société, M. Freytag, architecte, pour les ateliers d'artistes, et pour l'E. N., M. Pessina, chef-remplaçant du secrétariat des exposants.

Quatre concours principaux ont eu lieu, tous conformément aux prescriptions de concours de la S. P. S. A. S. :

I. Un concours général suisse de sculpture suivant thèmes donnés pour chaque section. 30 prix furent décernés et presque chacun des 30 lauréats reçut une commande directe.

II. Un concours entre peintres de langue allemande : peinture de la paroi d'entrée de la section de l'agriculture. Exécution : Danioth, Fluelen.

III. Un concours entre peintres de langue française pour une peinture murale au théâtre de l'exposition. Exécution : Gaeng, Lausanne.

IV. Un concours entre peintres tessinois pour une peinture murale au « Grotto ticinese ». Exécution : M. Osswald-Toppi.

Les membres des jurys de ces concours ne furent pas indemnisés, par contre, la direction de l'E. N. décida de leur donner des commandes directes, pour autant que les possibilités de budget et de place le permettent. L'attribution de commandes doit en outre avoir un caractère en quelque sorte honorifique pour ces artistes. Le montant relativement faible du prix des travaux payés aux artistes supposait de la part de ceux-ci une collaboration à l'E. N. et devait permettre d'en occuper un plus grand nombre.

Un certain nombre de concours restreints furent encore ouverts ; ils furent organisés par la direction de l'E. N. avec les architectes de chaque section, sans l'intervention du comité du groupe professionnel de peinture et sculpture. Nous répétons que toutes les commandes furent attribuées sans consultation du comité du groupe professionnel de peinture et sculpture. La direction s'est expressément réservé l'attribution des commandes, en vue d'une liquidation plus rapide. Nous insistons là-dessus : le comité du groupe professionnel n'a jamais eu à donner de commandes, n'étant pas compétent pour le faire.

Pour la décoration de certains locaux par un nombre limité de tableaux, il a été envoyé environ 300 œuvres. Le jury était composé de MM. Gadmann, architecte E. N., président, H. Appenzeller, P. Bodmer, A. Giacometti, K. Hugin, Otto Kappler, M^{lle} Suzanne Schwob ; secrétaire : M. Pessina E. N. La question de l'envoi de ces tableaux a, en général, été mal interprétée ; on a souvent cru qu'il s'agissait de l'exposition des beaux-arts. Dès le début, des œuvres de peinture et de sculpture ont été envoyées à l'E. N. sans que celle-ci les ait demandées. La raison en est peut-être que l'E. N., dans son programme d'exposition, avait mentionné aussi de la peinture, de la sculpture et des travaux d'arts graphiques. Il est vrai que le niveau artistique de ces envois était très bas ; il n'est vraiment pas admissible qu'à une E. N. des œuvres soient acceptées portant nettement la marque de l'amateurisme. Toujours l'E. N. réclama la qualité ; c'est pourquoi des coupes sombres s'imposèrent.

En sculpture, il a été demandé récemment à 50 artistes (femmes sculpteurs comprises) des photos d'œuvres se prêtant au placement dans l'enceinte de l'exposition.

Pour les ateliers d'artistes, 80 inscriptions sont parvenues qui ont été examinées par le comité du groupe professionnel de peinture et sculpture. Il a été établi un tableau chronologique permettant de préciser aux artistes inscrits à quelle époque ils pourront occuper ces ateliers. Il y sera aussi montré comment s'impriment des eaux-fortes.

Nous avons parfois entendu des collègues romands se plaindre d'avoir été négligés dans l'attribution des commandes. Nous pouvons leur donner l'assurance qu'en établissant la liste des artistes pour les commandes de peinture murale, etc., nos collègues romands ont été inscrits en grand nombre, mais toujours bien entendu en tenant compte de la qualité et de l'adaptation des œuvres au domaine auquel elles étaient destinées. Nous pouvons déclarer que les artistes romands sont plus connus en Suisse allemande que l'inverse.

Il a été communiqué déjà qu'environ 60 artistes de toute la Suisse ont reçu des commandes de la direction de l'E. N. (sans compter celles données par des particuliers). De ces 60 artistes, 40 environ font partie de la S. P. S. A. S. Nous avons aussi demandé à la rédaction du catalogue de l'exposition que nos membres puissent faire suivre dans le catalogue leur nom de la mention S. P. S. A. S., comme le font couramment d'autres associations, ou alors qu'une telle mention ne figure nulle part.

Il est certain qu'à aucune autre E. N. il n'a été fait appel à un aussi grand nombre d'artistes qu'à celle de 1939. Le comité du groupe professionnel de peinture et sculpture aurait-il, s'il avait été consulté, donné son assentiment à toutes les commandes données ? C'est là une autre question. On nous a cependant affirmé que toute partialité avait été exclue et que toutes les formes actuelles d'expression devaient pouvoir se manifester.

Nous tenons à exprimer ici nos plus vifs remerciements à M. Hoffmann, architecte en chef, pour le large appui qu'il a donné aux arts plastiques à l'occasion de cette si importante manifestation ; nos remerciements aussi à tous les membres du comité du groupe professionnel de peinture et sculpture.

Que les « taupes » viennent maintenant et sapent les bases de cette œuvre qui sera bientôt ouverte au grand public !

Quant à nous, nous souhaitons plein succès à l'E. N. 1939.

(Trad. A. D.)

K. H.